

Dossier d'autorisation d'urbanisme

0765401960057

Rouen - Seine-Maritime

Type

Permis de construire

État

Annulé

Autorisation

17/01/2020

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur [RegistreDesPermis.fr](https://registre-des-permis.fr).



Export généré le 30/07/2026 à 00:39 depuis [RegistreDesPermis.fr](https://registre-des-permis.fr).

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	0765401960057
Type	Permis de construire
État d'avancement	Annulé
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	SCCV ROUEN RUE DE LA MARE DU PARC
SIREN / SIRET	850206020 / 85020602000016

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2019
Autorisation	17/01/2020
Décision	17/01/2020
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2020-01
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	202001

Localisation

Adresse	40 RUE DE LA MARE DU PARC ROUEN 76100
Commune	Rouen (76540)
Département	Seine-Maritime (76)
Région	Normandie (28)
Code postal	76100
Parcelles cadastrales	HT 277, HT 278, HT 280

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Annulé
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f73cf2d-7bc4-4b5a-b912-718d6991f0a0
Première importation	12/06/2026 21:01
Dernière observation	02/07/2026 03:26

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
SCCV ROUEN RUE DE LA MARE DU PARC	850206020	Société du permis
CAP HORN PARTICIPATIONS	501071542	Associé indéfiniment responsable
PHILIPPE PIERRE ALPHONSE FRANCOIS JUNG	-	Gérant
CAP HORN PROMOTION	495163222	Gérant et associé indéfiniment responsable
DEMATHIEU BARD HOLDING 4 (DBH4)	833977325	Président de SAS
CLAUDE LAVISSE	-	Autre
VINCENT MONNOT	-	Directeur Général
BERNARD COLOOS	-	Membre du conseil de surveillance
JACQUES SOLLEAU	-	Membre du conseil de surveillance
JEAN MICHELET	-	Membre du conseil de surveillance
JEAN-FRANCOIS PIQUET	-	Membre du conseil de surveillance
LAURENT JEAN ANTOINE GRALL	-	Membre du conseil de surveillance
PHILIPPE BARD	-	Membre du conseil de surveillance
RENE ROBERT SIMON	-	Président de SAS
STEPHANE MONCEAUX	-	Président de SAS
SECEF	759800451	Société liée
CYRIL MICHEL	-	Commissaire aux comptes suppléant
CHRISTOPHE PETITJEAN	-	Commissaire aux comptes titulaire
ALAIN MIGOT	-	Directeur Général
OLIVIER DIETSCH	-	Directeur Général
PATRICE GODARD	-	Directeur Général
GUILLAUME FRANCOIS PARISOT	-	Directeur Général

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.